

Terre-Sainte se sent flouée par la tarification du Léman Express

Coppet Les Vaudois payeront le prix fort du réseau transfrontalier. Le Canton financera en partie la différence durant trois ans

Madeleine Schürch

Ils ne sont pas contents, les élus de Terre-Sainte. Ils ont appris par la presse que les habitants de l'ouest du district de Nyon paieront le prix fort comme usagers du Léman Express, le réseau de transport transfrontalier qui sera lancé le 15 décembre prochain.

En cause, la suppression d'Unireso régional, la communauté tarifaire genevoise qui permettait aux pendulaires des neuf communes de Terre-Sainte, mais aussi des villages de La Rippe, Crassier, Borex et Arnex-sur-Nyon (zone 22), de voyager à bon compte, au départ de la gare de Coppet, sur la ligne CFF et les Transports publics genevois (TPG). Ses habitants payaient tous le même tarif pour la même destination.

Dans les tables de prix présentées le 19 juin dernier par les autorités franco-genevoises, on découvre qu'un abonnement adulte mensuel Coppet-Genève combinant train et bus genevois coûtera désormais 180 francs au lieu de 123, soit une hausse de 46%. Côté suisse, les tarifs seront établis sur la base du service direct national, c'est-à-dire la tarification au kilomètre pour ce qui est du train, soit du RER qui va de Coppet à Annemasse. Pour emprunter en complément les bus genevois, l'habitant de Terre-Sainte devra donc y additionner un abonnement pour la zone 10 Unireso, qui couvre le canton de Genève.

Selon le syndicat de Coppet, Gérard Produit, ce coup de massue va à l'encontre de la politique mise en place ces dernières années dans la région pour convain-

cre les pendulaires d'abandonner la voiture pour se rendre au bout du lac. D'autant plus que les Communes du district de Nyon ont payé cher pour étoffer les transports régionaux qui amènent les usagers vers les gares.

Dindons de la farce

«Harmoniser les tarifs avec plusieurs opérateurs de part et d'autre de la frontière, de surcroît avec la région de Terre-Sainte, où deux communautés tarifaires se chevauchent (la genevoise Unireso et la vaudoise Mobilis), était complexe. D'autant plus que, du côté suisse, ce sont les entreprises de transport public qui fixent les tarifs et, du côté français, ce sont les régions, en l'occurrence celle d'Auvergne-Rhône-Alpes», relève Jean-Charles Lagniaz, responsable du management des transports du Canton de Vaud.

Le périmètre du Léman Express dépassant largement celui de l'actuel Unireso régional, il a fallu mettre en place un nouveau système. «Supprimer Unireso régional permettait de limiter les couches de tarifs et de créer un Léman Pass pour tous les trajets qui passent la frontière franco-suisse. Les gens de Terre-Sainte ne traversant qu'une frontière cantonale, leurs courses reviennent ainsi au tarif du service national. Ils perdent donc l'avantage qu'ils avaient par rapport aux autres habitants du district allant vers Genève, notamment ceux de Nyon, Saint-Cergue ou Gland, mais auront en échange une offre encore plus performante», détaille Yann Gessler, responsable du service commercial des Transports publics de la région nyonnaise (TPN).

Il est vrai que tous les usagers de Terre-Sainte ne subiront pas

«J'ai déjà rencontré Nuria Gorrite ainsi que le Groupement local de coopération transfrontalière afin de leur faire part de notre incompréhension»



Gérald Cretegnny
Président de Région Nyon

ce coup de massue tarifaire. Celui qui se contente d'aller en train de Coppet à Cornavin payera même un peu moins, celui qui peut désormais aller en train jusqu'à Champel n'aura pas forcément besoin de prendre un bus. Enfin, c'est une exception, le village de Chavannes-des-Bois, qui partageait avec sa voisine genevoise Versoix le financement de la ligne U des TPG, sera intégré à la zone 10. Ses habitants paieront donc 3 francs pour aller à Genève.

Aide cantonale

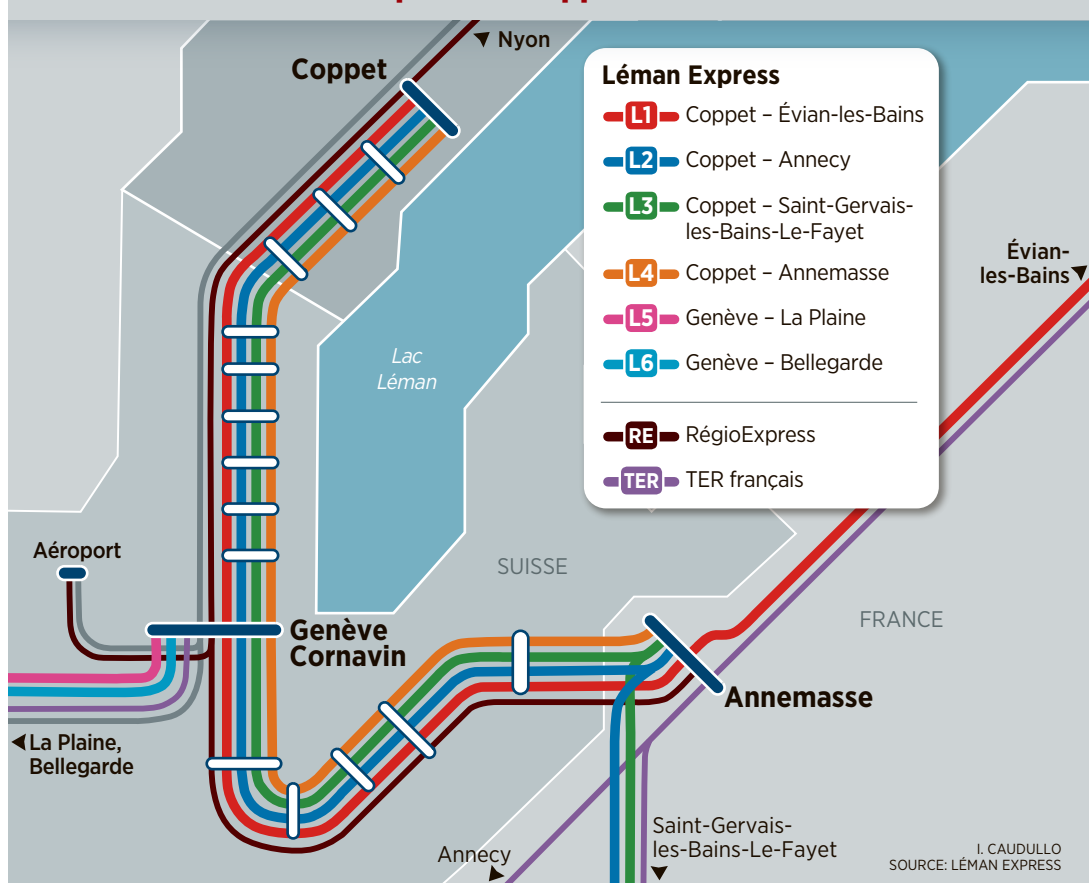
Président de Région de Nyon, Gérald Cretegnny s'est étonné du manque de communication du gouvernement vaudois, même si les tarifs ne sont pas de sa compétence et que les transporteurs ont annoncé qu'ils donneront le détail des prix seulement en octobre.

«J'ai déjà rencontré Nuria Gorrite, ainsi que le Groupement local de coopération transfrontalière afin de leur faire part de notre incompréhension et de réclamer des explications.» Mais il n'en dira pas plus. En attendant, pour faire passer la pilule, le Canton prévoit de couvrir, sous forme de bons, la hausse de l'abonnement mensuel Coppet-Genève et Unireso à 80% pour l'année 2020, et de manière dégressive les deux années suivantes.

180 fr.

C'est ce que devra déboursier par mois l'utilisateur pour l'abonnement Coppet-Genève, au lieu de 123 fr.

Le futur réseau Léman Express de Coppet à Annemasse



230 C'est le nombre de kilomètres de lignes qu'offrira le Léman Express dès le 15 décembre.

45 Le nombre de gares réparties sur les cantons de Genève et de Vaud et les départements de l'Ain et de Haute-Savoie.

1610 C'est, en millions de francs, les coûts estimés de la réalisation du CEVA, épine dorsale du Léman Express.